



**LA VILLE DE VERNON**  
Département de l'Eure - 26 470 habitants  
- de 100 km Ouest Parisien

RECRUTE PAR VOIE STATUTAIRE

**DEUX AGENTS DE POLICE MUNICIPALE**

Grade : Gardien ou Brigadier  
Filière Police – Catégorie C (h/f)

Date limite de candidature : 13/01/2017 (date arrivée courrier)

Sous l'autorité du Maire et du responsable de Service de la Police Municipale.

*Missions :*

Veille et prévention en matière du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques.

Activités principales :

- Appliquer et contrôler le respect des pouvoirs de Police du Maire sur son territoire d'intervention.
- Prévenir, dissuader et réprimer les actes interdits par la loi pénale en fonction des prérogatives du Policier Municipal.
- Recueillir des renseignements et rendre compte par écrit de ses activités à la hiérarchie
- Rechercher et relever des infractions.
- Rédiger des écrits professionnels.
- Participer aux missions habituelles de police municipale (respect du pouvoir de police du Maire, police du stationnement et de la circulation, contrôle de vitesse, mise en fourrière de véhicules, surveillance générale du domaine public)
- Assurer la surveillance lors des manifestations, des cérémonies municipales officielles

*Profil :*

- Etre titulaire du concours de gardien de police.
- Avoir suivi la formation initiale d'application, formation continue obligatoire et une expérience similaire dans le poste.
- Maîtriser la réglementation qui encadre le statut et les compétences du policier municipal.
- Savoir mettre en application les instructions et ordres donnés par la hiérarchie.

- Savoir rendre compte à sa hiérarchie.
- Veiller au respect du code de déontologie.
- Avoir le sens de la responsabilité, de l'initiative et de l'autonomie.
- Avoir le sens du Service Public.
- Avoir un réel esprit d'équipe
- Savoir vivre en collectivité et avoir un esprit de cohésion.
- Améliorer ses connaissances personnelles et professionnelles et se tenir informé de la vie municipale.
- Savoir être discret et se maîtriser.
- Maîtriser l'outil informatique (traitement de texte).

Contraintes particulières :

- Métier exposé à certains risques sur la voie publique.
- Armement de 2<sup>ème</sup> catégorie des agents mis en place en 2017
- Etre titulaire du permis B.
- Bonne condition physique (Sport collectif, GTPI, Patrouilles pédestres et VTT).
- Etre disponible.
- Horaires de travail variables avec amplitude pouvant s'étendre aux soirées, week-ends et jours fériés.
- Travail supplémentaire par nécessité de service.
- Durée hebdomadaire 37 heures

*Conditions de recrutement :*

Conditions statutaires + régime indemnitaire + prime de fin d'année

**Poste à pourvoir immédiatement**

Adresser lettre de candidature manuscrite + CV détaillé + photo à :

Monsieur le Maire  
Hôtel de Ville  
Place Barette B.P 903  
27207 VERNON CEDEX